

FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

Vaccin contre le rotavirus

Ce que vous devez savoir

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis

Hojas de información sobre vacunas están disponibles en español y en muchos otros idiomas. Visite www.immunize.org/vis

1 Pourquoi se faire vacciner ?

Le rotavirus est un virus qui provoque des diarrhées, principalement chez les bébés et les jeunes enfants. Ces diarrhées peuvent être aiguës et entraîner une déshydratation. Les vomissements et la fièvre sont également courants chez les bébés atteints du rotavirus.

Avant la mise au point d'un vaccin, le rotavirus constituait une affection infantile grave et fréquente aux États-Unis. Avant leur 5^e anniversaire, presque tous les enfants américains avaient été infectés au moins une fois par ce virus.

Chaque année :

- plus de 400 000 jeunes enfants devaient consulter un médecin pour une maladie causée par le rotavirus ;
- plus de 200 000 devaient se rendre aux urgences ;
- entre 55 000 et 70 000 devaient être hospitalisés ;
- entre 20 et 60 en mouraient.

Le vaccin contre le rotavirus est administré depuis 2006 aux États-Unis. Les enfants étant protégés par le vaccin, le nombre d'hospitalisations et de consultations aux urgences liées au rotavirus a reculé de façon spectaculaire.

2 Vaccin contre le rotavirus

Deux marques de vaccin contre le rotavirus sont actuellement commercialisées. Votre bébé recevra 2 ou 3 doses du vaccin, selon celui utilisé.

Les doses recommandées doivent être administrées selon le calendrier suivant :

- Première dose : à l'âge de 2 mois
- Deuxième dose : à l'âge de 4 mois
- Troisième dose : à l'âge de 6 mois (s'il y a lieu)

Le vaccin contre le rotavirus se présente sous forme de liquide à avaler, et non sous forme d'injection.

Il peut être administré en toute sécurité en même temps que d'autres vaccins.

Le vaccin contre le rotavirus est très efficace pour prévenir les diarrhées et les vomissements causés par le rotavirus. Presque tous les bébés vaccinés seront protégés des diarrhées **aiguës** provoquées par le rotavirus. La plupart d'entre eux ne souffriront d'aucun épisode de diarrhée lié au rotavirus. Le vaccin n'offre aucune protection contre d'autres germes engendrant diarrhées ou vomissements.

Les deux vaccins contre le rotavirus peuvent contenir un autre virus, appelé circovirus porcin, ou des fragments de celui-ci. Le circovirus porcin ne peut pas infecter les humains et ne comporte aucun risque connu pour la santé. Pour en savoir plus, consultez le site www.fda.gov/BiologicsBloodVaccines/Vaccines/ApprovedProducts/ucm205547.htm.

3 Certains bébés ne doivent pas recevoir ce vaccin

- Un bébé ayant développé une réaction allergique grave (potentiellement mortelle) à la suite de l'administration d'une dose de vaccin contre le rotavirus ne doit pas recevoir une autre dose.

Un bébé souffrant d'une allergie grave (potentiellement mortelle) à l'un des composants du vaccin contre le rotavirus ne doit pas se faire vacciner.

Informez votre médecin de toute allergie grave développée par votre bébé dont vous avez connaissance, notamment les allergies graves au latex.

- Les bébés souffrant d'un « déficit immunitaire combiné sévère » (DICS) ne doivent pas être vaccinés contre le rotavirus.
- Les bébés ayant déjà présenté une occlusion intestinale appelée « invagination » ne doivent pas être vaccinés contre le rotavirus.
- Les bébés légèrement malades peuvent probablement recevoir le vaccin sans attendre. Les bébés modérément ou gravement malades doivent généralement attendre d'être rétablis. Cette recommandation s'applique aux bébés souffrant de diarrhée modérée ou aiguë ou de vomissements.
- Vérifiez auprès de votre médecin si le système immunitaire de votre bébé est affaibli par :
 - le VIH/SIDA ou toute autre maladie touchant le système immunitaire
 - un traitement médicamenteux, par exemple une prise prolongée de stéroïdes
 - un cancer ou un traitement anticancéreux médicamenteux ou par radiothérapie



U.S. Department of
Health and Human Services
Centers for Disease
Control and Prevention

4 Risques de réaction au vaccin

Les vaccins, comme tous les autres médicaments, présentent un risque d'effets secondaires. Ceux-ci sont généralement légers et disparaissent d'eux-mêmes.

Des effets secondaires graves sont également possibles, mais ils sont très rares.

La plupart des bébés qui reçoivent le vaccin contre le rotavirus ne rencontrent aucun problème y afférent. Quelques problèmes ont pourtant été associés à ce vaccin :

Problèmes bénins

Après la prise d'une dose du vaccin contre le rotavirus, les bébés deviennent parfois irritables ou souffrent d'un épisode de diarrhée léger et temporaire ou de vomissements.

Problèmes graves

L'invagination est un type d'occlusion intestinale traité à l'hôpital et pouvant nécessiter une intervention chirurgicale. Chaque année aux États-Unis, elle survient « naturellement » chez quelques bébés sans aucune raison apparente.

Il existe un faible risque d'invagination lié à la vaccination contre le rotavirus, généralement dans la semaine suivant la réception de la 1^{re} ou de la 2^e dose de vaccin. Le risque supplémentaire est estimé aux États-Unis entre 1 nourrisson pour 20 000 vaccinés et 1 nourrisson pour 100 000 vaccinés. Votre médecin pourra vous donner de plus amples informations.

5 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Concernant l'**invagination**, soyez attentif à d'éventuels signes de douleurs épigastriques et à des pleurs importants. Dans un premier temps, ces signes peuvent ne se manifester que quelques minutes et réapparaître plusieurs fois en une heure. Les bébés peuvent parfois ramener leurs jambes sur leur poitrine. Votre bébé peut aussi vomir plusieurs fois, présenter du sang dans les selles ou sembler faible ou très irritable. Ces signes, généralement susceptibles d'apparaître dans la semaine suivant la réception de la 1^{re} ou de la 2^e dose du vaccin contre le rotavirus, doivent toutefois faire l'objet d'une surveillance constante après la vaccination.
- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réaction allergique grave, une fièvre très élevée ou des changements comportementaux.

Les signes d'une **réaction allergique grave** peuvent comprendre urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissement et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

AUTH: P.H.S., Act 42, Sect. 2126.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une **invagination**, appelez immédiatement un médecin. Si vous ne pouvez pas joindre votre médecin, emmenez votre bébé à l'hôpital. Informez le personnel que votre bébé a reçu le vaccin.
- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 911 ou emmenez votre bébé à l'hôpital le plus proche.
- Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le système américain de recueil des effets indésirables de tous les vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin peut effectuer le signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Web VAERS à l'adresse www.vaers.hhs.gov ou en composant le **1-800-822-7967**.

Le VAERS ne sert qu'à signaler des réactions. Il ne fournit pas d'avis médical.

6

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le **1-800-338-2382** ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : www.hrsa.gov/vaccinecompensation.

7

Pour en savoir davantage

- Parlez-en avec votre médecin.
 - Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
 - Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - Composez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)** ou
 - Consultez le site Web des CDC à l'adresse suivante : www.cdc.gov/vaccines
- DCH-0577F

Vaccine Information Statement (Interim) Rotavirus Vaccine

08/26/2013

French

42 U.S.C. § 300aa-26

Office Use Only



Translation provided by the Immunization Action Coalition

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.